

LA Semaine JURIDIQUE

*La pertinence de la sélection,
la fiabilité des analyses*

Administrations et collectivités territoriales

7 OCTOBRE 2013, HEBDOMADAIRE, N° 41 - ISSN 1637-5114

Directeurs scientifiques :
Didier JEAN-PIERRE
Florian LINDITCH
Philippe BILLET
Hélène PAULIAT
Michel VERPEAUX
Michaël KARPENSCHIF

Rédacteur en chef :
Anne PELCRAN

DOMAINE / PATRIMOINE

2294 La valorisation des patrimoines publics

Quelle action pour les collectivités ?

Étude par Hervé DE GAUDEMAR

2295 Le régime des droits de places et marchés

Une île perdue au sein des redevances domaniales

CE, 24 juin 2013, SARL Eldorado, commentaire par Élise LANGELIER

Également cette semaine

Collectivités territoriales

- 764 Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Loiret :
quand l'innovation publique passe
par une coopération renforcée
(aperçu-rapide, J.-Ch. MANRIQUE)
- 2282 Sort des agents recrutés par un EPCI
en cas de reprise de sa compétence
par une commune (CE, 5 juill. 2013,
comm. H. PAULIAT)

- 2296 **Environnement** - Collectivités
territoriales et transition énergétique
(étude, Ph. BILLET)

- 2281 **Budget / Finances / Fiscalité**
Le financement des collectivités
territoriales ou la recherche illusoire
de la liberté (essentiel sur, J.-M. PUJOL
et R. GRAU)

Président directeur général,
Directeur de la publication :
PHILIPPE CARILLON

Directeur éditorial :
GUILLAUME DEROUBAIX
(guillaume.deroubaix@lexisnexis.fr)

Directeurs scientifiques :
DIDIER JEAN-PIERRE,
FLORIAN LINDITCH, PHILIPPE BILLET,
HÉLÈNE PAULIAT, MICHEL VERPEAUX,
MICHAËL KARPENSCHIF

Directeur de la rédaction :
KATIA CHASSAGNE
(katia.chassagne@lexisnexis.fr)

Rédacteur en chef :
ANNE PELCRAN (01.71.72.47.74)
(anne.pelcran@lexisnexis.fr)

Rédacteur en chef adjoint :
JULIEN MOREL (01.71.72.47.76)
(julien.morel@lexisnexis.fr)

Publicité :
DIRECTION COMMERCIALE : IM RÉGIE
23, RUE FAIDHERBE - 75011 PARIS
DIRECTRICE DE CLIENTÈLE : CAROLINE SPIRE
TÉL. : 01 40 24 13 35
FAX : 01 40 24 22 70
c.spire@impub.fr

Correspondance :
LEXISNEXIS SA
LA SEMAINE JURIDIQUE
(ÉD. ADMINISTRATIONS
ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES)
141, RUE DE JAVEL
75747 PARIS CEDEX 15
jcpa@lexisnexis.fr

Relations clients :
TÉL. : 0 821 200 700
0,112 € puis 0,09 €/min à partir d'un poste fixe
relation.client@lexisnexis.fr
www.lexisnexis.fr

Abonnement annuel 2013 :
• FRANCE (MÉTROPOLE) :
474,77 EUROS TTC (465 EUROS HT)
• DOM-TOM ET PAYS ÉTRANGERS :
502,20 EUROS HT
• PRIX DE VENTE AU NUMÉRO :
FRANCE (MÉTROPOLE, FRANCO) :
25,53 EUROS TTC (25 EUROS HT)
• RELIURES (CONTENANT 6 MOIS) :
FRANCE (MÉTROPOLE) : 24,61 EUROS TTC
DOM-TOM ET PAYS ÉTRANGERS :
25,30 EUROS HT
• TARIF ÉTUDIANT (70 % DE RÉDUCTION) :
<http://etudiant.lexisnexis.fr/>

LEXISNEXIS SA
SA AU CAPITAL DE 1.584.800 EUROS
552 029 431 RCS PARIS

Principal associé :
REED ELSEVIER FRANCE SA

Siège social :
141, RUE DE JAVEL
75747 PARIS CEDEX 15
EVOLUPRINT
PARC INDUSTRIEL EURONORD
10, RUE DU PARC
31150 BRUGUIÈRES

N° Imprimeur : 5252
N° Éditeur : 5178
Dépôt légal : À PARUTION
Commission paritaire : N° 1014 T 82236



Philippe Billet, professeur agrégé de droit public (université Jean-Moulin, Lyon III). Président de la Société française pour le droit de l'environnement et directeur de l'Institut de droit de l'environnement de Lyon (EDPL - EA 666), il est notamment membre du comité de rédaction de la revue Environnement (LexisNexis®), auteur de plusieurs fascicules au JurisClasseur Environnement (Fasc. 810 à 826 LexisNexis®).



Lucienne Erstein, présidente de la cour administrative d'appel de Douai. Elle est membre du comité de rédaction de la *Semaine juridique Administrations et collectivités territoriales*.



Hervé de Gaudemar, professeur à l'université Jean Moulin (Lyon III), Institut d'études administratives.



Romain Grau, ancien commissaire du Gouvernement au TA de Versailles, est avocat associé au sein du département contentieux de Taj, société d'avocats membre de Deloitte Touche Tohmatsu Ltd. Il est par ailleurs co-président de la commission fiscale du comité scientifique de l'association des directeurs financiers et des contrôleurs de gestion (DFCG) et président de l'agence de développement économique de Perpignan Méditerranée.

Élise Langelier, maîtresse de conférences en droit public, École de droit de la Sorbonne, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.



Florian Linditch, agrégé des facultés de droit, professeur de droit public à Aix-Marseille Université (Centre de recherches administratives), responsable du master Contrats publics, concurrence, directeur de la collection Pratique des marchés publics dans les collectivités territoriales (LexisNexis), est également avocat au barreau de Marseille.

Jean-Charles Manrique, directeur général des services au conseil général du Loiret.



Hélène Pauliat, professeur de droit public (OMIJ - Limoges).



Jean-Marie Pontier, professeur de droit public à Aix-Marseille Université.



Jean-Marc Pujol, maire de Perpignan, avocat fiscaliste. Après avoir dirigé le cabinet d'avocats FIDAL du Languedoc Roussillon et fait partie du conseil de surveillance de FIDAL, Jean Marc Pujol utilise ses compétences fiscales dans le domaine des finances publiques et de la fiscalité des collectivités locales.



Fabien Tesson, maîtres de conférences à l'université d'Angers.

Ce numéro comporte un encart jeté pour « Plaquette LexisActes » (13SPUSV010)

COMITÉ DE RÉDACTION

Jean-Baptiste BLANC, avocat ; Solenne DAUCÉ, avocat, cabinet Seban & Associés ; Samuel DELJAN-COURT, rapporteur public près la CAA de Marseille ; Lucienne ERSTEIN, présidente de la CAA de Douai ; Benoît FLEURY, professeur à l'université de Poitiers, avocat ; Maurice FRANÇOIS, DGA de Nantes Métropole ; Michel GUÉNAIRE, avocat, cabinet Gide Loyrette Nouel ; Gaëtan HUET, consultant en finances locales ; Fleur JOURDAN, DGA chargée de l'unité « affaires juridiques, marchés, qualité » à la région Île-de-France ; Bruno KOEBEL, chef du service des achats de la commande publique de la ville et de la communauté urbaine de Strasbourg ; Jean-Pierre LEMOINE, inspecteur général de l'administration honoraire ; Philippe NEVEU, avocat ; Philippe NUGUE, avocat, cabinet Adamas ; Gilles PELLISSIER, maître des requêtes au Conseil d'État ; Christian PISANI, notaire ; Frédéric PLAS, responsable du service de l'aménagement urbain à la mairie de Blama ; Jean-François PLAYE, directeur juridique de la ville de Saint-Brieuc ; Frédéric POTIER, administrateur civil ; Hugues PORTELLI, sénateur ; Jean-Marie REYNAUD, directeur général des services de la ville d'Aix-en-Provence ; Jean-Jacques URVOAS, député

© LexisNexis SA 2013

Cette œuvre est protégée par les dispositions du Code de la propriété intellectuelle, notamment par celles de ses dispositions relatives à la propriété littéraire et artistique et aux droits d'auteur. Ces droits sont la propriété exclusive de LexisNexis SA. Toute reproduction intégrale ou partielle, par quelque moyen que ce soit, non autorisée par LexisNexis SA ou ses ayants droit, est strictement interdite. LexisNexis SA se réserve notamment tous droits au titre de la reproduction par reprographie destinée à réaliser des copies de la présente œuvre sous quelque forme que ce soit aux fins de vente, de location, de publicité, de promotion ou de toute autre utilisation commerciale conformément aux dispositions de l'article L. 122-10 du Code de la propriété intellectuelle relatives à la gestion collective du droit de reproduction par reprographie.

Avertissement de l'éditeur : « Toute utilisation ou traitement automatisé, par des tiers, de données personnelles pouvant figurer dans cette revue sont formellement interdits ».